

Image not found or type unknown



Contrat de travail qui peut etre denoncé ?

Par **cindy78**, le **23/11/2016** à **18:50**

bonsoir,rnj'ai changé de poste de travail au sein de la même entreprise. mon employeur m'a donc fait un avenant a mon contrat en écrivant sur celui ci que je ferais une formation diplômante a partir de 2017. bref aujourd'hui il l'a repousse a 2018... puis je exiger comme c'est noté sur mon contrat de la faire en 2017? quel recours?rnmerci rncindy